



En Pologne, le naufrage de la démocratie

Bruxelles, le 18 février 2016

L'Association Européenne pour la Défense des droits de l'Homme (AEDH) et son organisation polonaise Otwarta Rzeczpospolita dénoncent les décisions politiques prises par le gouvernement polonais contre les libertés et la vie démocratique. De plus, dans les déclarations des nouveaux dirigeants, on perçoit que les droits des femmes seront les prochaines cibles, après la mise au pas du pays. En choisissant la voie autoritaire, la nouvelle Première ministre et son gouvernement, issus du PiS, le parti Droit et Justice – dont le chef Jaroslaw Kaczynski dit vouloir faire « Budapest à Varsovie » – , essaient d'imposer l'idée que la totalité des composantes de la Pologne sont du même avis. En conséquence, le pays pourrait se passer du contrôle de constitutionnalité des lois et de liberté de la presse.

Le nouveau gouvernement s'est en effet attaqué au Tribunal constitutionnel en y nommant cinq nouveaux juges et en modifiant son fonctionnement pour qu'il ne puisse guère s'opposer à ses projets de loi. Il a aussi mis les médias publics sous son contrôle direct, a prévu une surveillance d'Internet. Enfin les responsables des plus importantes institutions publiques ont été soit changés, soit étroitement mis au pas. Les étapes suivantes seront la modification de la loi sur le fonctionnement du parquet et une loi sur l'audiovisuel qui devrait viser les médias privés. Selon Karol Modzelewski, ancien opposant des années 70-80, « c'est le naufrage de la démocratie polonaise ».

La liste de leurs « ennemis » est particulièrement significative de l'idéologie extrémiste du PiS. Ainsi l'un de ses dirigeants, Witold Kaszczykowski, dans un entretien au quotidien allemand Bild, ouvre le feu avec « le nouveau mélange de cultures et de races, le monde de cyclistes et de végétariens, qui ne mise que sur les énergies renouvelables et combat toute forme de religion ». L'auteur de ces déclarations est le ministre des Affaires étrangères... L'un des députés du parti au pouvoir, Stanislaw Pieta, a complété dans un entretien au magazine français l'Obs : « les communistes, ceux qui méprisent la tradition catholique, ceux qui ne sont pas des patriotes, ceux qui apportent les maladies du monde occidental dégénéré comme les couples homosexuels, l'euthanasie, l'avortement ». Ce n'est pas un cauchemar, c'est la réalité de la Pologne de l'année 2016.

Mais contrairement à ce que prétend faussement un gouvernement complètement aveuglé par son esprit de vengeance nationaliste, le refus existe et les mouvements d'opposition n'ont pas tardé. Nombre de Polonaises et de Polonais ont le souvenir chevillé dans leur militantisme des privations successives des libertés et des exactions qui les ont suivies, sous les régimes autoritaires des années 30, puis pendant la double offensive d'une part de l'Allemagne, et d'autre part de l'URSS, pendant l'occupation nazie et enfin sous l'emprise soviétique, pour ne pas accepter que l'on mette une fois de plus en cause les libertés publiques et la fondamentale séparation des pouvoirs et l'indépendance de la justice. C'est ce que montre la protestation courageuse, forte, active pour la démocratie en Pologne, à l'exemple parmi bien d'autres de celle du KOD, le comité de défense de la démocratie – qui reprend le flambeau non éteint de l'historique KOR.

L'AEDH et Otwarta Rzeczpospolita exigent du gouvernement polonais l'annulation de toutes les dispositions qui limiteraient les droits démocratiques en Pologne. Ils Rzeczpospolita demandent aux institutions européennes d'agir pour que tous les moyens soient utilisés pour faire céder le gouvernement polonais. A défaut c'est le fondement même de l'existence de l'Union européenne

qui est atteint si rien n'est fait contre la politique d'un Etat membre qui contrevient gravement aux principes de démocratie.

L'AEDH et toutes ses organisations membres qui sont signataires de cette déclaration attendent des institutions européennes de prendre conscience de l'absolue nécessité de ne pas faire accroître l'idée que la démocratie dans l'Union est à géométrie variable. Elles approuvent que la Commission a activé le nouveau cadre pour l'état de droit créé en 2014 qui signifie que la Pologne est actuellement sous veille structurée par l'UE. Mais elles veulent que les institutions européennes et notamment le Conseil européen n'hésitent pas à aller plus loin si la veille organisée est sans effet, incluant le recours à l'article 7. A défaut, les dirigeants des Etats membre auront apporté une preuve de plus de ce qui menace l'Europe : sous les décisions que chacun des gouvernements prend pour son seul intérêt et en niant les règles de droit communautaire qu'ils ont pourtant ratifiés pour rentrer dans l'UE, c'est la déconstruction de l'Europe qui est en cours.

Contact:

Dominique Guibert, Président

AEDH, Association Européenne pour la défense des Droits de l'Homme
33, rue de la Caserne. B-1000 Bruxelles
Tél : +32(0)25112100 Fax : +32(0)25113200 Email : info@aedh.eu

L'Association Européenne pour la Défense des Droits de l'Homme (AEDH) regroupe des ligues et associations de défense des droits de l'Homme des pays de l'Union Européenne. Pour en savoir plus, consultez le site <http://www.aedh.eu/?lang=fr>.